

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement numéro 188-17 modifiant le règlement de zonage numéro 117 (2010).

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité de Dixville,

QUE lors d'une séance régulière tenue le 3 avril 2017, le conseil de la municipalité de Dixville a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 117 (2010) afin de modifier les dispositions sur le stationnement hors rue, les clôtures agricoles et les zones permettant l'épandage des MRF.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 1er mai 2017, à 18h45, à la salle du conseil, située au 251 chemin Parker à Dixville. Au cours de cette assemblée, Monsieur Martin Saindon, maire de la municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 251 chemin Parker à Dixville de 8h00 à 16h30 du lundi au jeudi. Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

L'ensemble des zones de la municipalité sont concernées.

DONNÉ À Dixville, ce 18e jour du mois d'avril 2017.

Sylvain Benoit
Directeur général,
Secrétaire-trésorier

Certificat de publication

Je, Sylvain Benoit, secrétaire-trésorier de la municipalité de Dixville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le bulletin municipal, édition d'avril 2017 et affiché le même avis au bureau municipal entre 8h00 et 16h30 le 18 avril 2017.
EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 18^e jour du mois d'avril 2017.

Monsieur Sylvain Benoit
Secrétaire-trésorier